



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

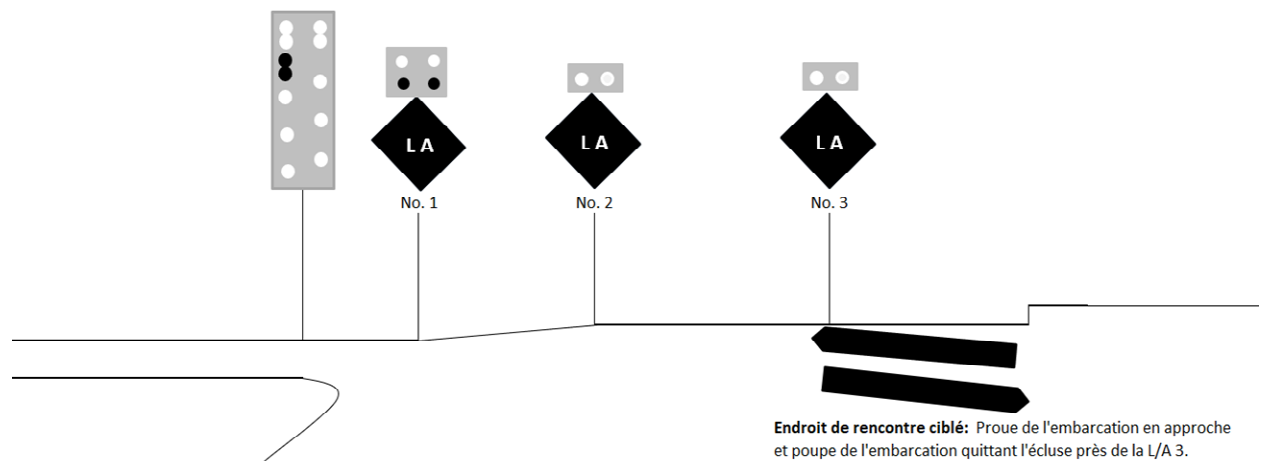
AVIS AUX NAVIGATEURS N°11 – 2026

RÉGION DE NIAGARA
CANAL WELLAND

Procédure révisée d'entrée avec croisement en aval de l'Écluse 2

Suite aux commentaires et recommandations des équipages, nous allons tester une procédure révisée d'entrée avec croisement en aval de l'Écluse 2 et ce, dès maintenant.

La procédure révisée implique de déplacer l'endroit de rencontre visé en direction du bout du mur, près de la limite d'approche #3 (L/A 3) au lieu de la limite d'approche #2 (L/A 2).



Merci d'étudier la procédure révisée ci-bas.

Note : À toutes les autres écluses, la procédure d'entrée avec croisement retrouvée dans le manuel de la voie maritime, section « Information sur le transit des navires et leur équipement », page 38 continue de s'appliquer.

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6
Tél : (450) 672-4115

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8
Tél : (905) 641-1932

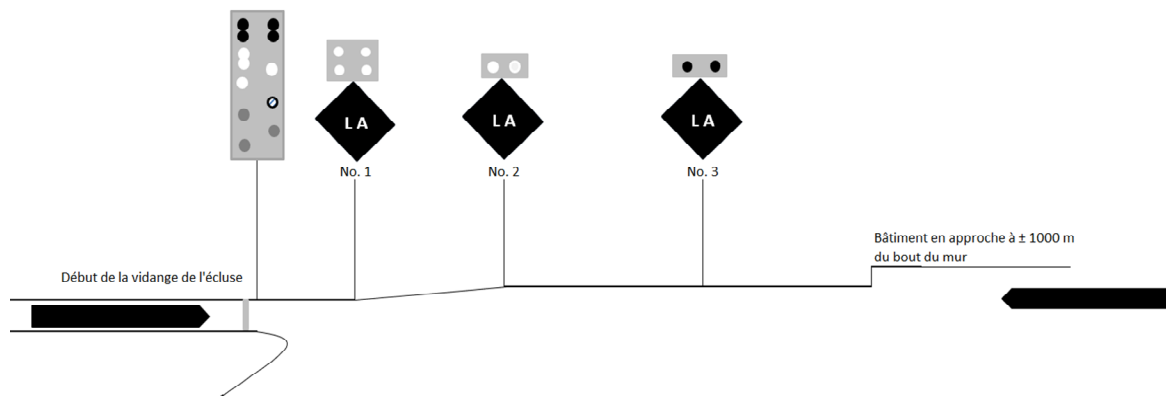


The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System *Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent*

Procédure révisée d'entrée avec croisement en aval de l'Écluse 2, Canal de Welland

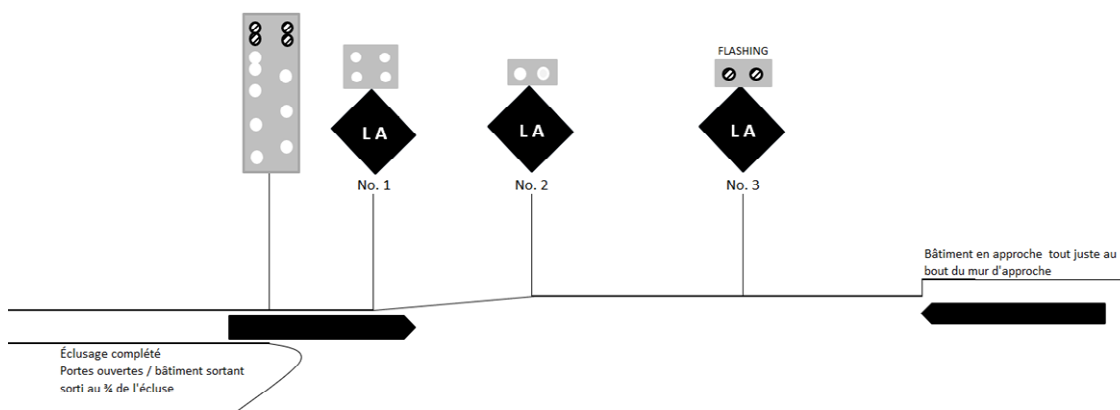
Pour exécuter une entrée avec croisement en aval de l'Écluse 2, il est préférable que le navire qui approche de l'écluse soit à une distance de 1000 m lorsque l'écluse commence à se vider. À ce moment, les feux de circulation et le signal L/A 3 sont au rouge continu. Les feux jaunes s'allumeront au début de la vidange (*Figure 3*).

FIGURE 3



Lorsque les portes de l'écluse s'ouvrent, les feux du signal L/A 3 commencent à clignoter. Le navire dans l'écluse commence à en sortir. Quand le navire qui quitte l'écluse est au $\frac{3}{4}$ sorti de celle-ci, la proue du navire en approche devrait être tout juste au bout du mur d'approche (*Figure 4*).

FIGURE 4



The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6
Tél : (450) 672-4115

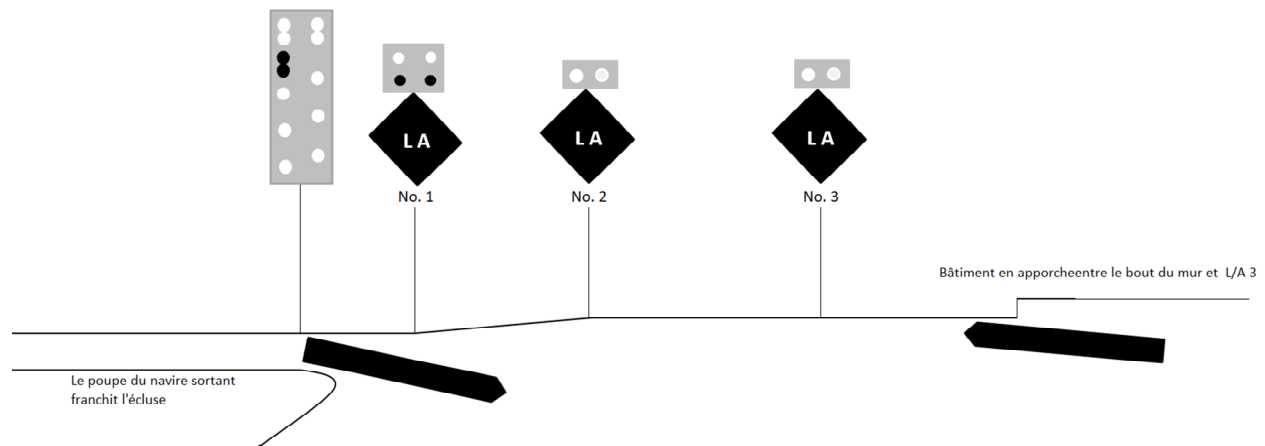
Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8
Tél : (905) 641-1932



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System *Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent*

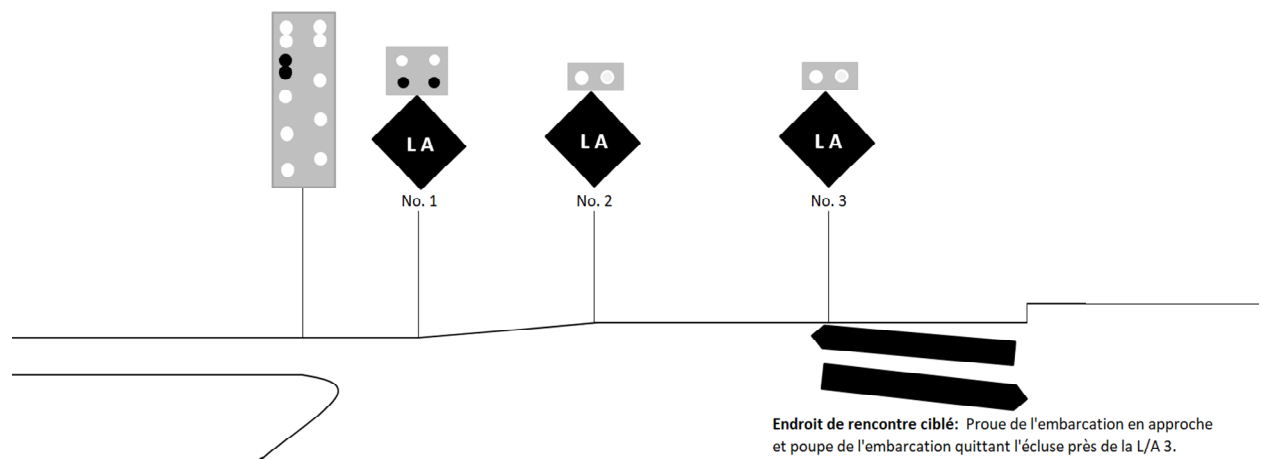
Au moment où la poupe du navire quittant l'écluse franchit celle-ci, les feux du signal L/A 1 sont au vert continu. Le commandant du navire sortant doit aviser le navire en approche par radio VHF que son navire a quitté l'écluse. La poupe du navire en approche devrait avoir tout juste dépassée le bout du mur d'approche à ce moment (*Figure 5*).

FIGURE 5



Le point idéal de rencontre de deux navires approchant l'un vers l'autre est celui où la proue de l'entrant et la poupe du sortant sont à la hauteur du signal L/A 3. (*Figure 6*)

FIGURE 6



12 mai, 2026

**The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent**

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6
Tél : (450) 672-4115

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8
Tél : (905) 641-1932